

Obs. V.—E. M^{me}, âgée de trente-huit ans, mariée depuis sept années, n'ayant pas eu d'enfant ; trois fausses couches, toutes vers le cinquième mois de la grossesse ; toujours bien portante ; mari bien portant également. Après la dernière fausse couche, cette femme fut très-régulièrement menstruée jusqu'à la fin de l'été de 1869, où, sans cause appréciable, le flux cataménial commença à devenir plus fréquent et plus abondant, en s'accompagnant de douleurs de reins intenses, qui devenaient encore plus vives immédiatement avant l'apparition des règles. Le sang, au lieu d'être liquide, est expulsé sous forme de caillots, mais sans que leur sortie s'accompagne de douleurs expulsives. Peu à peu la malade s'est affaiblie, et maintenant elle est arrivée à voir tous les quinze jours, parfois même plus souvent. Un traitement fait d'après les avis d'un médecin apporta le soulagement des douleurs, mais aucun soulagement en ce qui concerne le flux sanguin. C'est alors que cette malade me fut adressée. Je lui prescrivis le chanvre indien, qui procura rapidement de bons effets, dès la troisième ou quatrième dose. Cependant l'écoulement sanguin se reproduisit, et l'administration du chanvre indien fut reprise, avec les mêmes résultats, aux dates, suivantes : — Le 10 Juin, après quatre doses de 20 gouttes chacune, cession de la perte de sang ; mais elle est remplacée par un flux leucorrhéique. Suspension du médicament, retour du sang. Chanvre indien et fer alternativement. — Le 17, sang arrêté de nouveau sous l'influence du chanvre ; mais prompt et abondante réapparition, avec mélange de caillots et douleurs expulsives. Chanvre indien avec ergot et fer en alternant. — A cette époque du traitement, soupçonnant quelque chose de plus qu'un simple trouble fonctionnel je pensai qu'il y avait lieu de procéder à un examen direct des organes. Dès que la perte de sang eut été de nouveau arrêtée, grâce à l'action du chanvre. M. le docteur Black, accoucheur de l'hôpital de Charing-Gross, voulut bien procéder à cet examen, qui fit découvrir une affection de mauvaise nature occupant le col de l'utérus et commençant à gager la paroi vaginale.

Ce cas, comme on le voit, peut servir à faire voir que l'on peut compter sur le chanvre indien pour réprimer les hémorrhagies utérines, de quelque nature que ce soit.

A ma connaissance, un certain nombre de praticiens sont dans l'habitude d'employer le même agent, spécialement contre la menstruation douloureuse, la dysménorrhée de cause non mécanique. Le docteur Hunt m'assure qu'il l'a administré dans ces conditions plus d'une centaine de fois, et qu'il l'a toujours vu, dès la troisième dose, amener le soulagement de la douleur et du malaise.